

Les enfants, dont l'entretien coûte cher, ne peuvent pas gagner leur vie. Le père de famille travaille au même salaire que le célibataire. La ménagère ne reçoit aucun salaire.

Par contre, les compagnies n'ont personne à faire vivre, réalisent de très gros profits, accumulent les plus grandes réserves et font les plus grandes capitalisations à coups de milliards, chaque année, à même la production nationale annuelle.

Cette année, sur 84 milliards de production, on capitalise 34 milliards, en n'accordant que 50 milliards à la consommation. Plaçons-nous devant ces faits reconnus, avant de prendre des décisions au sujet des allocations familiales.

Monsieur l'Orateur, c'est devant la perspective d'une consommation déficiente de 50 milliards et d'une capitalisation de 34 milliards que nous devons nous placer pour étudier le cas des allocations familiales. Au fait, en 1970, sept millions d'enfants ou d'étudiants canadiens dépendent de leurs parents ou de la société en général, sous la responsabilité du gouvernement fédéral.

En 1970, la consommation est déficiente de 50 milliards, comparativement à une capitalisation extravagante de 34 milliards, à même une production de 84 milliards.

• (4.10 p.m.)

Devant ces faits reconnus de tous les responsables de notre politique économique nationale, il faut en arriver à des conclusions logiques et faciles à appliquer.

Premièrement, il faudrait garantir à chaque citoyen canadien un revenu suffisant pour lui assurer un minimum vital quand il ne touche pas un revenu personnel, ni par son travail, ni par son capital.

Deuxièmement, il faudrait puiser les fonds requis non pas chez les citoyens qui produisent, mais à même les montants capitalisés pour l'avenir, surtout ceux des grandes compagnies.

Monsieur l'Orateur, avant de capitaliser trop, il faut consommer assez. Avant d'assurer l'expansion des compagnies et de prévoir pour l'avenir, il faut dès maintenant assurer la subsistance des citoyens.

C'est le bon sens le plus élémentaire qui nous force à tirer ces conclusions.

Étant donné les circonstances actuelles, notre économie est déséquilibrée. Si l'on réfléchit un tant soit peu, on se rend compte que le premier droit de chaque citoyen, c'est son droit à la vie.

Actuellement, au Canada, 8,500,000 citoyens ont un pouvoir d'achat assuré par leur travail ou par leur capital, alors que 13 millions n'ont ni travail ni capital. Est-ce qu'on va les condamner à mourir ou à disparaître de notre société?

Non, monsieur l'Orateur, personne n'accepte ces conclusions. Si je demande, dans mon avis de motion, de verser une allocation d'au moins \$30 par mois à chaque enfant du Canada et que ce montant soit puisé à même les réserves immenses des grandes compagnies et les montants capitalisés par elles chaque année, c'est qu'il ne faut pas réduire le pouvoir d'achat des autres citoyens, ni augmenter les impôts ou le coût de la vie.

Monsieur l'Orateur, ce que je propose aujourd'hui, c'est une complète révision de notre système économique, applicable cependant dans les mécanismes actuels de nos

systèmes monétaires, économiques et politiques. Il s'agit tout simplement d'orienter l'économie dans l'esprit des gouvernants.

Ce qu'on appelle aujourd'hui l'ordre établi, c'est le déséquilibre économique, le désordre organisé. Voilà pourquoi toutes les décisions nouvelles du gouvernement, dans ses Livres blancs et ses déclarations budgétaires, ne font que semer la confusion partout au Canada.

Je sais très bien que ma proposition ne saurait se réaliser que dans une nouvelle optique économique. C'est pourquoi mon avis de motion énonce très clairement que la Chambre devrait étudier les moyens de payer une allocation de \$30 par mois et de prendre les mesures nécessaires pour, et je cite:

... réserver les sommes nécessaires au paiement de ces allocations familiales à même la production nationale de manière à ne pas augmenter les impôts des particuliers ni des corporations, ni le coût de la vie, ni le coût d'aucun produit ou service...

Je ne demande pas que l'on verse des allocations familiales de \$30 par mois tout de suite à tous les enfants de moins de 16 ans, mais que l'on fasse une étude visant à changer un peu la manière de diriger l'économie du pays. On ne cherche pas à satisfaire aux besoins des citoyens, mais à favoriser le développement et la capitalisation des compagnies qui sont de plus en plus prospères, alors que de nombreux citoyens sont de plus en plus dépourvus du revenu qui leur permettra de satisfaire à leurs besoins matériels, intellectuels et spirituels.

Je propose donc qu'un comité d'étude soit formé afin que l'on trouve les moyens de réaliser un équilibre économique national entre les revenus, les dépenses et les profits, entre les personnes, les familles et les compagnies, à même la production nationale, qui doit être harmonisée avec la consommation et la capitalisation, de manière à satisfaire aux besoins des citoyens. On doit agir ainsi avant de permettre aux compagnies, instruments d'administration, de réaliser trop de profits et de capitalisation pour notre développement futur.

Souvenons-nous que d'autres pays capitalistes, dont l'Allemagne et le Japon, ont pratiquement réalisé le plein emploi, alors que notre situation se détériorait au Canada. Nous devrions trouver les moyens de produire davantage, en employant toute la main-d'œuvre disponible, ce qui procurerait encore plus de revenus et favoriserait la production.

Toutefois, le pouvoir d'achat des personnes sans travail ni capital devrait être suffisant pour leur garantir le minimum vital, ce qui permettrait un meilleur écoulement des biens de consommation et des services personnels quotidiens. Cela contribuerait à l'augmentation du nombre d'emplois, à tous les échelons, non seulement dans les grandes villes, mais dans les plus petites paroisses.

Je souhaite, monsieur l'Orateur, que mon avis de motion soit pris en considération et qu'un comité d'étude soit formé pour examiner la façon de comprendre toute la direction de l'économie nationale en vue d'en arriver à maintenir l'équilibre économique national entre le capital, le travail et le droit vital des citoyens sans capital ni travail, entre les patrons, les employés et les citoyens dépendants, entre la production, la consumma-